Certificat de placement garanti (CPG) Achat et renouvellement de CPG

Guide de référence rapide

INTRODUCTION	2
ACHETER UN CPG	2
MODIFIER LES INSTRUCTIONS À SUIVRE À L'ÉCHÉANCE	5
RENOUVELER UN CPG	6
ENCAISSER UN CPG POUR DÉPÔT À UN COMPTE DE PLACEMENT (À L'ÉCHÉANCE)	8
ÉTABLIR L'ACCÈS D'UN UTILISATEUR	9
AIDE SUPPI ÉMENTAIRE	10

Avertissement

Ce guide de référence à l'intention exclusive de sa clientèle. Il ne doit pas être réputé offrir des conseils financiers ou fiscaux ni des conseils en placement. La Banque de Nouvelle-Écosse n'offre aucune garantie relativement à ce guide de référence ou aux services qui y sont décrits. Ce guide de référence ne doit pas être distribué au grand public. Il est offert à titre d'information seulement. L'utilisation de ce service est assujettie aux conditions énoncées dans la documentation fournie lors de l'adhésion à ce service.

Mars 2022 Banque Scotia.

INTRODUCTION

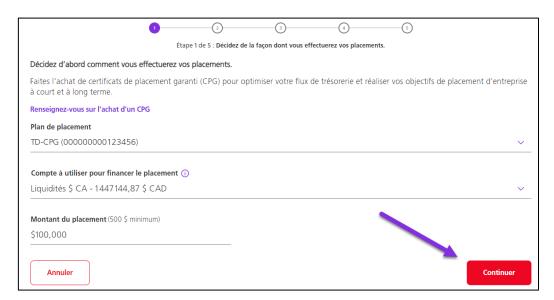
Les certificats de placement garanti (CPG) peuvent être achetés, renouvelés ou encaissés à leur échéance dans Accès Scotia. Pour l'instant, seuls les clients des Services bancaires aux petites entreprises ont accès à cette fonctionnalité. Si vous n'êtes pas en mesure d'accéder à ces fonctions, vérifiez auprès de votre super utilisateur si votre accès a été correctement établi. Pour connaître la marche à suivre pour établir l'accès d'un groupe d'utilisateurs, veuillez vous reporter à la rubrique Établissement de l'accès pour un groupe d'utilisateurs du présent guide.

ACHETER UN CPG

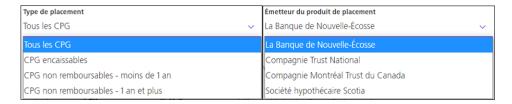
À l'onglet **Aperçu**, faites défiler la page jusqu'à la section **Comptes de placement** et cliquez sur le lien **Voyez les options de CPG qui s'offrent à vous**. Vous pouvez aussi accéder à ce lien à partir de l'onglet **Comptes**.



Ce lien vous mènera à la page d'achat de CPG, où vous serez en mesure de sélectionner un numéro de **Plan de placement**, le **Compte à utiliser pour financer le placement** et le **Montant du placement**. Cliquez sur **Continuer** après avoir rempli les trois champs.



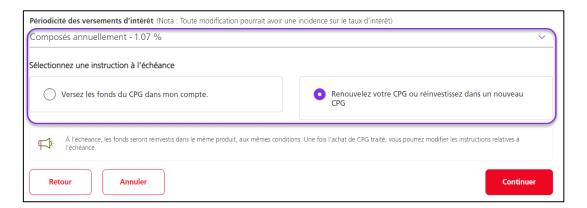
Ensuite, choisissez le produit de placement qui vous intéresse, en sélectionnant un **Type de placement** et l'**Émetteur du produit de placement**.



Puis, choisissez le type de CPG dans lequel vous souhaitez investir vos fonds. Vous pouvez cliquer sur **Voir plus d'options** pour obtenir d'autres taux. Cliquez sur **Continuer** pour passer à l'étape suivante.

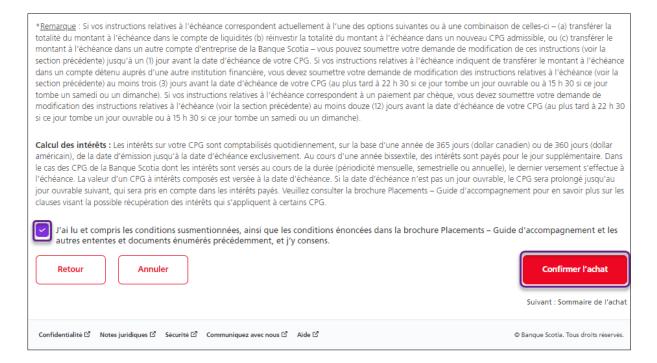


Passez en revue les détails du CPG. Selon le type de CPG et la durée que vous aurez choisis à l'étape précédente, un menu déroulant vous permettra de sélectionner la **périodicité des versements d'intérêt**. Notez que le choix de la périodicité pourrait avoir une incidence sur le taux d'intérêt applicable. Sélectionnez ensuite une instruction à l'échéance et cliquez sur **Continuer**.

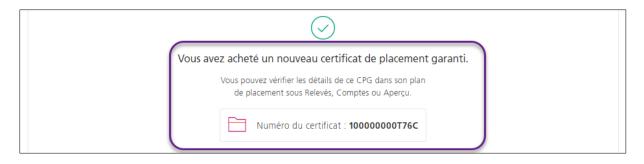


Vous pourrez modifier une instruction à l'échéance dans les 28 jours qui la précéderont. Pour savoir comment modifier une instruction à l'échéance, reportez-vous à la rubrique <u>Modification des instructions à suivre à l'échéance</u> du présent guide.

Le sommaire des renseignements sur le CPG s'affichera à nouveau. Lisez les **conditions** et cochez la case pour confirmer que vous avez lu et compris ces conditions et que vous les acceptez. Cliquez sur **Continuer** pour finaliser l'achat du CPG.

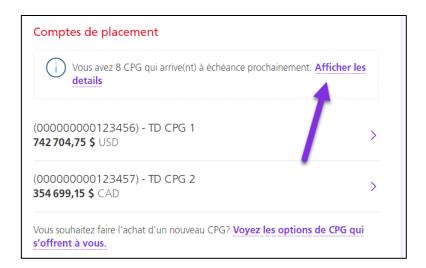


Une fenêtre contextuelle confirmant l'achat s'affichera et vous fournira le numéro du certificat du CPG. Vous y trouverez aussi les renseignements sur le placement, dont la date d'échéance et la valeur à l'échéance. Cette fenêtre vous offre deux choix : **Aller à Renseignements du CPG** ou **Aller à Comptes**.



MODIFIER LES INSTRUCTIONS À SUIVRE À L'ÉCHÉANCE

Pour modifier les instructions pour un CPG dont la date d'échéance est dans les 28 prochains jours, allez à l'onglet **Aperçu**, puis à la section **Comptes de placement** et cliquez sur le lien **Afficher les détails**.



La liste de vos comptes de placement s'affichera. Cliquez sur le numéro de compte de placement pour afficher les renseignements sur chaque CPG de ce compte qui vient à échéance dans les 28 prochains jours. Cliquez sur le lien **Afficher les détails de l'échéance** pour modifier les instructions à l'échéance du CPG que vous souhaitez renouveler.



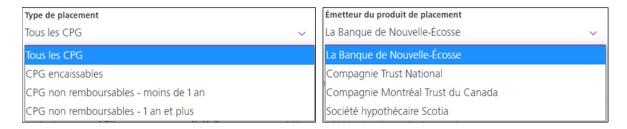
Vous serez redirigé vers l'écran **Détails sur les placements – CPG**. À partir de cet écran, vous pouvez renouveler ou encaisser le CPG et verser les fonds dans votre compte de placement à l'échéance.

RENOUVELER UN CPG

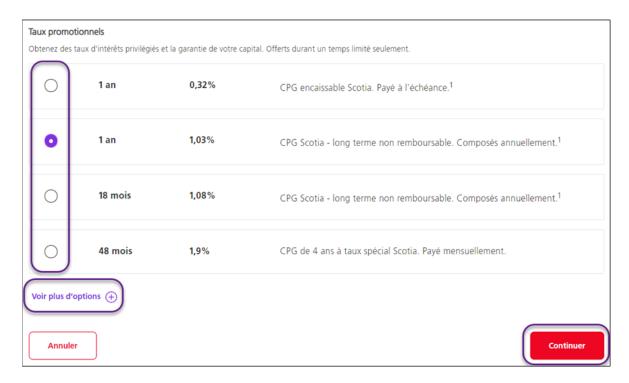
Cliquez sur Renouvelez votre CPG ou réinvestissez dans un nouveau CPG.



Choisissez le type de placement et l'émetteur du produit de placement.

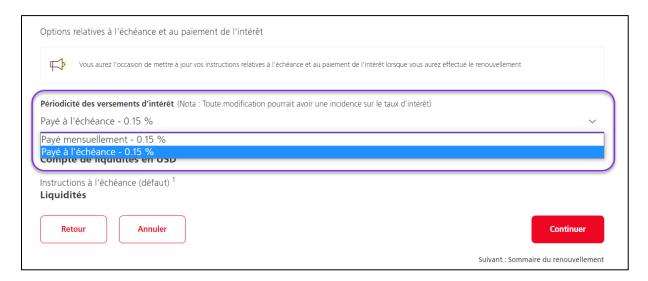


Ensuite, choisissez le type de CPG dans lequel vous souhaitez réinvestir les fonds à la date d'échéance. Vous pouvez cliquer sur **Voir plus d'options** pour obtenir d'autres taux. Cliquez sur **Continuer** pour passer à la prochaine étape.

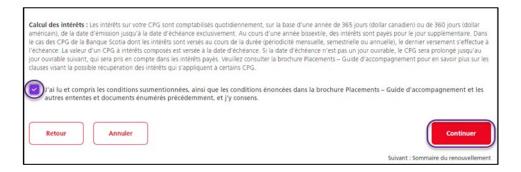


Passez en revue les renseignements sur le CPG que vous avez choisi. Selon le type de CPG et la durée que vous aurez choisis à l'étape précédente, un menu déroulant vous permettra de sélectionner la **périodicité des versements d'intérêt**. Notez que le choix de la périodicité pourrait avoir une incidence sur le taux d'intérêt applicable. Si cette option n'est pas

disponible, cliquez sur **Continuer** pour poursuivre. Pour revenir à l'écran précédent, cliquez sur **Retour**. Si vous souhaitez annuler le renouvellement, cliquez sur **Annuler**.



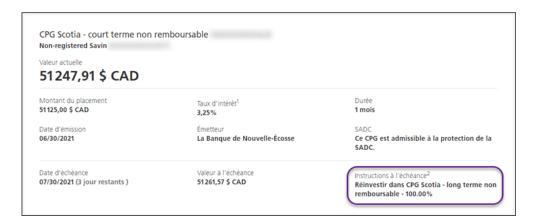
Le sommaire des renseignements sur le nouveau CPG s'affichera à nouveau. Lisez les **conditions** de renouvellement et cochez la case pour confirmer que vous avez lu et compris ces conditions et que vous les acceptez. Cliquez sur **Continuer** pour finaliser le renouvellement du CPG.



Un écran de confirmation apparaîtra. Cliquez sur **Allez aux renseignements sur le CPG** pour voir tous les détails.



Les nouvelles instructions relatives à l'échéance s'afficheront. Toutefois, le nouveau taux et la nouvelle durée ne prendront effet qu'à la date d'échéance actuelle du CPG.



ENCAISSER UN CPG POUR DÉPÔT À UN COMPTE DE PLACEMENT (À L'ÉCHÉANCE)

À l'écran **Détails sur les placements - CPG**, sélectionnez **Versez les fonds du CPG dans mon compte**.



Vous devrez ensuite confirmer que vous souhaitez modifier les instructions à l'échéance pour le CPG en question. Notez que lorsque ce CPG viendra à échéance, les fonds encaissés seront versés à la portion liquidités de votre compte de placement. Cliquez sur **Confirmer** pour continuer.



L'écran **Détails sur les placements – CPG** affichera une confirmation de la modification des instructions.



ÉTABLIR L'ACCÈS D'UN UTILISATEUR

Pour ajouter la fonctionnalité de gestion des CPG au profil d'un utilisateur existant, allez à **Gestion** et sélectionnez **Droits d'accès – Utilisateurs et entreprise**, puis repérez l'utilisateur.



Cliquez sur **Modifier** pour apporter des changements aux renseignements sur l'utilisateur ou à ses droits d'accès.



Cliquez sur **Continuer** pour passer à l'écran suivant. Assurez-vous que l'option **Gestion** est cochée sous **Droits d'accès**, puis cliquez sur **Afficher**. Assurez-vous que l'option **Renouveler et gérer des CPG** est sélectionnée, puis choisissez les comptes auxquels vous voulez que l'utilisateur ait accès. Si vous désélectionnez un ou plusieurs comptes de CPG, vous devrez saisir un nom dans le champ **Nom d'accès personnalisés**. Cliquez sur le bouton **Sauvegarder et fermer** pour établir les droits d'accès.



AIDE SUPPLÉMENTAIRE

Besoin d'aide?

Dans le bas de chaque écran d'Accès Scotia, vous trouverez le lien Aide.



Cliquez sur ce lien pour accéder à une page où vous trouverez différentes ressources (documents, vidéos, webinaires et tutoriels). Vous y trouverez également une liste de questions courantes.

Service d'assistance technique – Paiements mondiaux pour entreprise – Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE).

• Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1-800-265-5613

• Région de Toronto : 1-416-288-4600

• Service en français : 1-800-463-7777

 Courriel: <u>hd.ccebs@scotiabank.com</u>. Vous recevrez une réponse dans les 24 à 48 heures ouvrables.

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.